

42^{ème} CONCENTRATION DU HAUT AGOUT

20 et 21 octobre 2018



BRASSAC - TARN



RENSEIGNEMENTS :
CASTRES BURLATS CANOE KAYAK
cbck@free.fr
ou ☎ 06 77 63 05 43

LA CONCENTRATION DE L'AGOUT EST ORGANISEE PAR LE CLUB DE CASTRES BURLATS
CANOE KAYAK AVEC L'AIDE DES CLUBS DU TARN, DU COMITE DEPARTEMENTAL DU
TARN, DU CONSEIL GENERAL DU TARN, DE LA MAIRIE ET DU COMITE DES FÊTES DE
BRASSAC.

LES LACHERS D'EAU SONT FAITS PAR E.D.F. G.E.H. TARN-AGOUT



LA RIVIERE :

- Départ du barrage de Pontviel
- Pontviel / Monségou 2 km classe 3
- Monségou / la Peyre 7 km classe 3-4
- Escalier de la Peyre classe 5 (portage rive gauche)
- Escalier de la Peyre / Brassac 3 km classe 3-4 soutenu

L'arrivée se fait sur la chaussée, 100m après le Pont Neuf. On accède alors :

- Sur la rive gauche, au camping
- Sur la rive droite, au parking de la place de Castelnau

Après la piscine municipale de Brassac, au-dessus de la restitution EDF à Brassac, il y a deux passages dangereux :

- Un rappel pour de la mesure de débit d'EDF. C'est un petit mur en béton de chaque côté de la rivière. Un portage est possible rive gauche.
- La digue d'EDF juste en amont de la restitution. Elle est infranchissable à cause de la base qui est une dalle en béton à quelques centimètres sous le niveau de l'eau. Le contournement de la digue s'effectue par le canal de gauche.

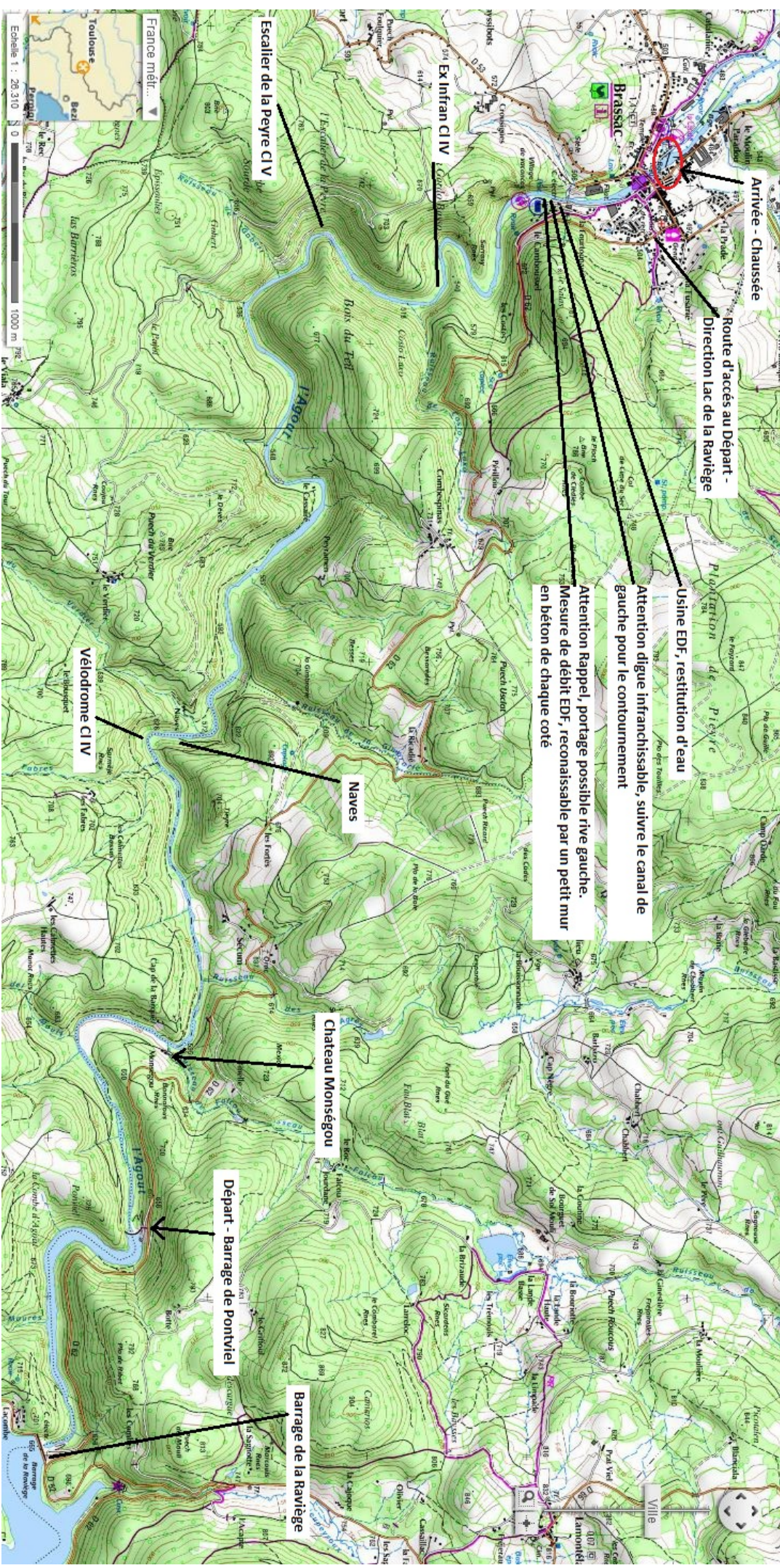


Escalier de la Peyre



Barrage de Pontviel (départ)

LA CARTE :



RENSEIGNEMENTS :

La manifestation est du type Concentration, ce n'est pas une course de vitesse. Elle est ouverte à tout kayakiste ou canoéiste français ou étranger, qu'il soit ou non membre d'un club. Le parcours intégral choisi (départ Pontviel et arrivée place de Castelnau) traverse Brassac.

Les descentes s'effectuent librement aux horaires indiqués par les organisateurs.

Inscription obligatoire uniquement pour le repas du soir. La descente étant gratuite, il n'y a pas d'inscription pour la partie canoë-kayak.

Une particularité de la Concentration de l'Agout est l'excellente ambiance et les relations amicales tissées par les kayakistes au fil des années. Cet état d'esprit continue. Dans les contre-courants quelquefois étroits, chacun a sa place et accueille le suivant avec un sourire ou un mot amical.

REGLEMENT DE LA CONCENTRATION :

L'inscription pour la descente n'est pas nécessaire cette année. **Les participants non-inscrits sur la liste des licenciés de la fédération 1 semaine avant la manifestation devront souscrire à une licence journalière (2€/jour).** Un point de sécurité concernant les équipements et embarcation sera réalisé au départ de la descente. Si tous les équipements sont jugés adaptés et en conformité avec les normes de sécurité en vigueur un signe distinctif sera apposé sur l'équipement. Il donnera lieu à l'accès au point d'embarquement. Navigateurs refusés devront se munir d'équipements valables pour pouvoir participer à la manifestation. Il n'est pas à la charge de l'organisateur de fournir des équipements de remplacement.

Tous les participants sont conviés au vin d'honneur offert par la municipalité de Brassac.

Les inscriptions pour le repas seront ouvertes jusqu'au 15 octobre 23h59, voir les modalités d'inscription page 7.

Les participants devront respecter la rivière, ses autres usagers et les riverains.

Nous rappelons que dans cette gorge sauvage et d'accès difficile, **la sécurité doit obligatoirement être assurée par les groupes de kayakistes eux-mêmes.**

Conformément à l'Article A322-42 à A322-57 du Code du sport, chaque participant portera obligatoirement un casque protégeant l'ensemble de la boîte crânienne et un gilet aux normes, des chaussures fermées et aura une assurance. Les embarcations seront obligatoirement munies de réserves de flottabilité et d'anneaux de bosse. Chaque personne devra avoir au moins une corde de sécurité, un gilet avec harnais, un couteau et un leach largable pour pouvoir effectuer la sécurité de leur groupe tout au long de la descente.

Les organisateurs interdiront la descente à toute embarcation ne respectant pas ces règles élémentaires de sécurité.

Sur la rivière, il y a 4 sorties possible :

1^{er}, Le barrage de Pontviel, c'est le départ.

2^{ème}, le Château Monségou est accessible depuis la route du départ. C'est un chemin privé, la circulation avec un véhicule n'est pas autorisée.

3^{ème}, Naves est accessible depuis la route du départ. Les dernières centaines mètres ne sont pas carrossable à voiture, à partir du virage à 180°.

4^{ème}, l'Escalier de la Peyre est accessible en prenant la route direction Angles depuis Brassac. L'accès n'est pas carrossable avec un véhicule.

5^{ème}, L'usine EDF (Restitution d'eau) est accessible en prenant la direction de la piscine municipale.

Les véhicules devront rester sur les parties goudronnées et ne pas gêner l'accès.

En raison du nombre important de participants, de l'étroitesse de la rivière et du respect des autres usagers, **les rafts ne sont ni conseillés ni désirés.**

La navigation est interdite en dehors des horaires de lâchers, page 5, même si le débit est maintenu par EDF pendant ces deux jours.

La présentation au poste de vérification sécurité au départ engage les participants à accepter ce règlement.

PROGRAMME :

Samedi 20 octobre

11h00 à 15h00	Accueil à Pontviel
11h30 à 14h30	Lâcher 16 m³ /s
18h00	Vin d'honneur au Gymnase avec tirage de la tombola
20h00	Repas au Gymnase
22h00	Concert gratuit au Gymnase

Dimanche 21 octobre

10h30 à 11h00	Accueil à Pontviel
11h00 à 13h00	Lâcher 18 m³/s

Les horaires ci-dessus sont ceux des lâchers à Pontviel, sous réserve de modification.

Temps de propagation :

- Escalier de la Peyre : 2 h 15
- Brassac : 3h 30

HEBERGEMENTS BRASSAC :

Camping municipal ouvert pour l'occasion, accueil gratuit (offert par la Mairie et le CBCK)

Hôtel du Centre 05 63 74 00 14

Hôtel Le Café de Paris 05 63 74 00 31

Gîtes du Camboussel 05 63 73 13 38 ou 06 12 91 95 88
contact@camboussel.com
www.camboussel.com



Brassac camping municipal

INSCRIPTIONS :

Pour le repas :

L'inscription et le paiement sont ouverts jusqu'au **15 octobre, 23h59** sur internet uniquement à la même adresse figurant, ci-dessus.

Attention : Le repas est limité à 200 inscriptions maximum. Il n'est pas possible de s'inscrire sur place au repas.

Tarifs :

- **Inscription pour le repas** **13€**

Site internet : <http://cbck.fr/accueil/haut-agout/>

ACCES ACCUEIL-DEPART (Barrage de Pontviel) :

{ EMBED Visio.Drawing.3 }

- Venant de Béziers :
A9 sortie n° 36, direction St Pons, Anglès, barrage de la Raviège, barrage de Pontviel

- Venant de Millau :
Quitter l'A75 à Millau, direction St Affrique, Lacaune, barrage de la Raviège, barrage de Pontviel

- Venant de Toulouse, d'Albi :
direction Castres, Brassac puis route des lacs (D62) jusqu'au barrage de Pontviel

- Venant de Brassac :
Route des lacs (D62) jusqu'au barrage de Pontviel.